

Avis à la population

VANDALISME DANS LA MUNICIPALITÉ

La municipalité fait présentement l'objet d'une vague de vandalisme dans certains lieux publics et infrastructures municipales. Plusieurs d'entre vous ont dû remarquer les graffitis au Parc Titane, dans le kiosque de la jetée, sur la digue de la marina, sur des poubelles et des luminaires.

Voilà quelques actes que votre municipalité subit chaque année et qui témoignent d'un manque de civisme et de respect à l'égard des biens publics par certains individus. Sachez que briser ou abîmer volontairement des objets qui appartiennent à un autre est une infraction criminelle et l'auteur de ces actes peut, selon le cas, recevoir une amende ou être poursuivi en justice.

La coopération de tous est importante dans la mesure où le vandalisme n'est pas un acte gratuit, c'est l'ensemble de la population qui paye pour ce qui est démoli. Vous faites partie de la solution!

N'hésitez pas à communiquer avec nous ou directement avec la Sûreté du Québec si vous avez des informations à communiquer à ce sujet ou si vous êtes témoins de certains faits.

Merci de votre collaboration.

Meggie Richard, directrice générale

